

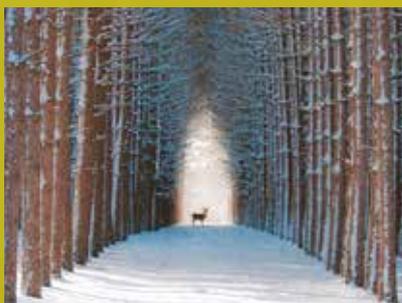
Le canard à la Marbois

Bonne Année!

Agenda

- **Samedi 7 janvier 2017**
- Vœux du Maire
Saint Denis du Béhélan 15h00
- **Samedi 14 janvier**
- Vœux du Maire Les Essarts
Chanteloup - 17h30
- **Dimanche 15 janvier**
- Vœux du Maire Le Chesne 16h00
- **Samedi 28 janvier**
- Repas du Chesnon - Cassoulet
- **Samedi 11 février**
- Carnaval Chesnon - APE
- **Dimanche 12 mars**
- Loto du Chesnon
- **Samedi 18 mars**
- Loto de l'APE au Chesne
- **Dimanche 9 avril**
- Banquet des anciens - Saint Denis

«2016 vous a dit
adieu, que 2017
exauce vos vœux !



Marboisiennes, Marboisiens,

C'est mon dernier mot !!

Comme vous le savez sans doute, j'ai adressé ma démission à M. Le Préfet. Celle-ci a pris effet le 1^{er} janvier 2017.

Je vous dois donc quelques explications :

En mars 2008, les habitants du Chesne m'ont fait confiance en votant pour la liste que je conduisais aux élections municipales. Ils m'ont largement renouvelé cette confiance en 2014. En janvier 2016, suite à la création de la commune de MARBOIS, j'ai accepté d'en être le premier maire. Voici donc bientôt 9 ans que j'assume la délicate tâche de maire d'une commune rurale. Un bail !!

Ce bail, j'ai décidé de ne pas le renouveler.

J'ai sans doute sous estimé l'ampleur de la tâche que représente la gestion d'une commune de presque 1500 habitants. J'ai aussi l'impression d'avoir délaissé les habitants du Chesne sans pour autant être plus près des autres marboisiens.

Enfin, je viens d'entrer dans ma 67^{ème} année et je ressens fatigue et lassitude. Je ne veux pas que mes difficultés retentissent sur la vie de la commune et préfère laisser la place. Je fais confiance aux élus qui poursuivront l'action entreprise au sein de notre commune. J'en profite pour remercier les 3 conseils municipaux qui m'ont soutenu au fil des années.

Je continuerai à participer à la vie communale et aiderai, s'ils le souhaitent, les élus municipaux en tant que simple citoyen.

Pendant toutes ces années, j'ai beaucoup donné mais vous m'avez beaucoup apporté et cette expérience restera pour moi inoubliable.

Je souhaite une longue vie à Marbois et vous souhaite une année 2017 pleine de bonheurs et de satisfactions dans un monde si possible apaisé et où la fraternité reste une priorité.

Gilles PINCHON

Vos contacts

Permanence mairie de marbois (Le Chesne)

Mardi : 16h30 - 18h30

Vendredi : 16h30 - 18h30

Samedi : 10h00 - 12h00

Permanence des mairies des communes historiques

En mairie des Essarts (les Essarts-Chanteloup) : Mardi 16h30 - 18h30

Saint Denis du Béhélan : Jeudi 17h30 - 19h30

Contactez la Mairie

Tél. : 02 32 29 81 85 - Fax : 02 32 62 78 40

Courriel : mairie-marbois@orange.fr

Retour sur 2016...

Depuis le début de l'année un certain nombre de **travaux et améliorations** ont été réalisés : Le SAS d'entrée et les portes de l'église de Saint Denis, la rue des écoliers et le parking de l'école Gaston Bachelard, le démoussage et des réparations sur les églises, le nettoyage et la mise hors d'eau de l'ancien millenium (réfection charpente et couverture), la transformation de la cabine téléphonique du Chesne en «Cabine à livres».

L'harmonisation sociale à MARBOIS : la remise d'une récompense aux jeunes diplômés de l'année, le colis de fin d'année pour les plus de 65 ans, le livret d'épargne pour les naissances, le Noël des enfants.

Gilles, notre maire, a décidé de prendre sa retraite après un an de mandat fait de moments de joie, de travail mais surtout d'énormément de tracas et de difficultés dûs à la mise en place de la fusion de nos 4 communes. La première année était certainement la plus dure, il fallait mettre la machine MARBOIS en marche.

Beaucoup de travail attend la ou le nouveau maire de MARBOIS.

Nombre d'actions sont sur les rails : plan pluriannuel pour les églises, la défense incendie, l'ancien millenium, la voirie, l'électricité, l'ancienne classe des ESSARTS... et toutes les actions visant à animer notre communauté.

Marbois aura besoin de toutes les énergies. GILLES restera le grand bonhomme qui a mis MARBOIS sur les rails.

MERCI GILLES ET BONNE RETRAITE.

Nous vous souhaitons une très belle année 2017.
Les Maires Délégués, adjoints et conseillers municipaux



2017 : aux Urnes Citoyens !

L'année 2017 avec les élections présidentielles puis législatives vous promettait 4 dimanches de passage dans l'isolement !!

La démission de notre maire a pour conséquence inattendue de devoir voter au moins un dimanche de plus.

En effet, suite aux précédentes démissions de Stéphane Marie et de Bruno Pernel, le conseil municipal n'est pas complet et il doit l'être pour élire un nouveau maire. De plus, les textes précisent que dans le cadre d'une commune nouvelle comme MARBOIS, en cas de décès ou démission du maire, on applique les règles qui auraient été appliquées en 2020.

Il faudra donc dans les prochaines semaines procéder à l'élection de 19 conseillers municipaux.

Il s'agit d'un scrutin de liste complète, respectant la parité (une femme, un homme). Le panachage est interdit (pas de rature, ni de rajout).

Ensuite, ce nouveau conseil municipal élira un maire, des adjoints et un maire délégué par commune historique.

Les choses sérieuses.....

On n'arrête pas le progrès !



-A partir du 1^{er} Mars, les demandes de Carte d'Identité ne seront plus reçues dans nos mairies mais il vous faudra aller dans une « ville » équipée d'un matériel destiné jusqu'alors à l'établissement des passeports (BRETEUIL, CONCHES)

-Dans les prochains mois, le ramassage des poubelles bleues tri sélectif ne sera effectué que tous les 15 jours et ceci dans le but d'alléger la facture SETOM déjà si lourde !! Ceci ne concerne que les habitants du Chesne et de Saint Denis du Béhélan qui seront informés plus précisément des modalités de cette nouveauté. Les habitants des Essarts et de Chanteloup sont déjà soumis à ce régime.

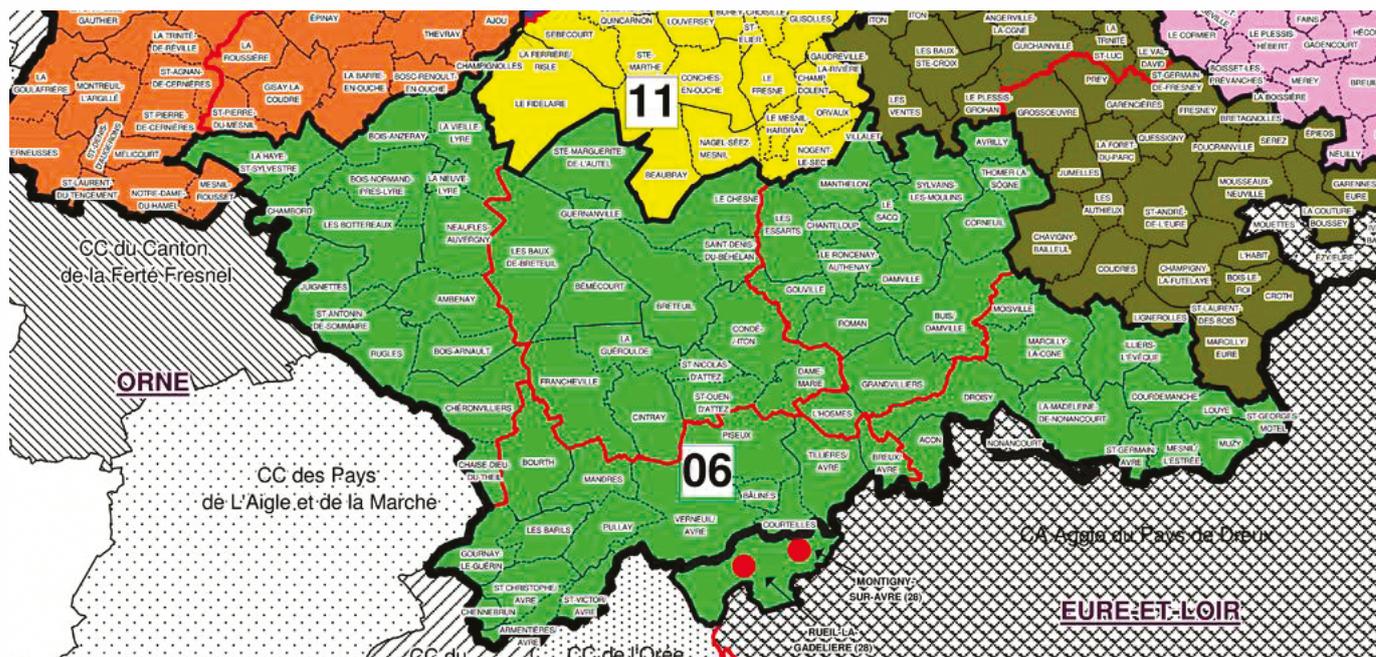
Adieu 3CBI, bonjour INSE (Interco-Normandie-Sud-Eure)

Depuis le 1^{er} janvier, la communauté de communes du canton de Breteuil a fusionné avec ses voisins de Damville, de Verneuil, de Rugles et du Sud de l'Eure (autour de Nonancourt).

Cette nouvelle intercommunalité comprend 85 communes ce qui représente près de 50 000 habitants. Le siège social est situé à Verneuil, mais chaque communauté conserve une annexe, pour nous ce sera Damville ou Breteuil.

Les principales compétences de la nouvelle communauté :

- Entretien des routes (sauf départementales)
- Collecte des ordures ménagères
- Accueil péri-scolaire, halte garderie et ateliers rythmes scolaires.
- Crèches et multi accueil
- Gestion des gymnases (piscines au 1er janvier 2018)
- Développement économique (zones artisanales et industrielles)
- Transports scolaires - Assainissement-SPANC - Tourisme





Cérémonie du 11 novembre...

Ce premier 11 novembre de l'ère Marbois a été l'occasion de renouveler quelque peu l'exercice.

Tout d'abord, les élus et habitants des Essarts et Chanteloup pouvaient se rendre au monument aux morts du Chesne et il a été convenu que la prochaine commémoration se déroulerait aux Essarts et ensuite à Saint Denis avant de revenir au Chesne.

L'autre nouveauté résidait dans la présence d'un groupe d'élèves de l'école Gaston Bachelard accompagnés de leur enseignante, Karine Sourisseau. D'autres enfants étaient aussi présents et, tous ont entonné la Marseillaise avec la quarantaine d'adultes présents. Saluons cette initiative qui a le mérite de sensibiliser ces jeunes au devoir de mémoire.



Le chesnon a fêté le Beaujolais nouveau !

Comme chaque année, le 3^{ème} vendredi de novembre a été, pour les membres du Chesnon, l'occasion de proposer une dégustation du Beaujolais nouveau.

Ils étaient une centaine de fidèles ou de nouveaux venus, alléchés par le breuvage mais aussi par la qualité et la réputation du buffet d'accompagnement. Ils n'ont pas été déçus et n'en sont pas venus à bout !!

Que dire alors du festival de desserts réalisés par tous les membres de l'association et qui ont fait l'admiration de tous, tout en les régaland. En résumé, une très bonne soirée dans une ambiance chaleureuse. On attend le prochain cru avec impatience!!



L'état Civil

Naissances

Lino TEURQUETY le 17 octobre 2016 - Saint Denis
Leny FENEUILLE le 5 novembre 2016 - Saint Denis
Léon ODEN le 1^{er} décembre 2016 - Les Essarts





Les Essarts - Chanteloup : 1 banquet pour 2

Encore un effet de la fusion : les aînés de Chanteloup ont rejoint ceux des Essarts à l'occasion du banquet annuel qui s'est tenu dans la salle des fêtes du Chesne sous le patronage de Denise Renard et Michel Quemin, maires délégués.

Autour des doyens du jour : M. Emile Poulain et Mme Mahin, la soixantaine de convives a passé un agréable après midi. Le repas préparé et servi par le traiteur M. E. Goblot a été très apprécié de tous et c'est seulement en fin d'après midi que nous nous sommes quittés après avoir raconté souvenirs et anecdotes et surtout en se donnant rendez vous l'année prochaine.

8 décembre : l'école en fête !!!

C'est en effet le jeudi 8 décembre dernier que les élèves de l'école Gaston Bachelard ont assisté à leur spectacle de Noël annuel orchestré par la compagnie AMAC et financé par l'association des parents d'élèves toujours très dynamique.

Ce sont les trois classes de petits qui ont ouvert le bal le matin, suivi de la venue du père Noël dans les classes pour la traditionnelle distribution de cadeaux et gouters. Les trois classes de grands ont eu, elles, droits au même programme dans l'après midi. Une bonne journée pour tous et de belles images émerveillées, gravées dans la mémoire des plus petits.



Noël se fête aussi à Marbois

Pour la première fois, le Père Noël avait donné rendez-vous aux enfants de Marbois. Ils étaient plus d'une centaine, âgés de 0 à 7 ans, venus avec leurs parents dans la salle des fêtes du Chesne.

On pouvait craindre un certain « tassement » mais grâce à la discipline de chacun et une bonne organisation, tout s'est bien déroulé :

Le spectacle réalisé par une comédienne de la compagnie «Pois de Senteur» a captivé tout le monde et le Père Noël en a vu de toutes les couleurs avant d'apparaître avec sa hotte lourdement garnie.

Il a distribué méthodiquement des jouets à tous ces petits, émerveillés mais parfois inquiets !

Enfin, est venu le goûter offert aux enfants qui ont accompagné leurs parents sous le grand sapin de la mairie où vin et chocolats chauds ont été dégustés dans une ambiance calme et chaleureuse. Une véritable réussite de l'avis général !!

Mariage

Barbara SALVER et Romain LECOMTE
le 13 octobre 2016 - Le Chesne



Décès

Gérald POGGI le 15 novembre 2016 - Le Chesne
Bernard CHASLES le 20 novembre 2016 - Les Essarts



Âge tendre et tête de marbois

C'est le joli titre que s'est donné la nouvelle association destinée aux aînés de la commune. Elle est aussi ouverte à ceux qui ont du temps libre, des idées et envie de les partager.

Ils sont en moyenne une trentaine à se retrouver deux lundis et un mercredi par mois à la salle des fêtes des Essarts. Là, les jeux de société les plus variés sont rapidement posés sur les tables.

Mais ce n'est pas tout, quelques uns partent pour une petite randonnée et rejoignent le groupe à l'heure du goûter.

Bien sûr, d'autres idées d'activités sont à l'étude : sorties au cinéma, à divers spectacles ou encore voyages de groupe.

Le printemps verra sans doute éclore des projets susceptibles de satisfaire un minimum d'adhérents.

Le Bureau élu en assemblée générale :

Président : Bernard FENEUILLE Le Chesne

Vice présidente : Denise RENARD Chanteloup

Trésorière : Jeanne JACQUES Les Essarts

Secrétaire : Hélène PINCHON Le Chesne

Membres :

Rolande JACQUELINE - Evelyne LOUVARD - Annick BIGNON - Nicole LEGUET - Colette SAMPERS - Joëlle BERTROU - Philippe FRANCK - Daniel LEMAY



36 marcheurs - 36 chandelles

Grande réussite pour la marche nocturne de cette année avec 36 paires de jambes de 7 à 67 ans au départ.

Par une température de 2°, ils ont dû affronter un épais brouillard qui les a parfois désorienté malgré lampes et lampions. Le parcours de 7 km commençait par le « Brouillard » avant de rejoindre Frileuse et le Buisson Ruelle.

De retour sous le Sapin de la Mairie, une collation les attendait et leur a permis de se réchauffer tout en comparant leurs performances.

Marbois sur internet

C'est presque bon....

Nous travaillons au remplissage de notre site internet qui devrait voir le jour dans le courant du premier trimestre 2017.

Vous y trouverez toutes les infos relatives à Marbois, des actualités, les comptes rendus de conseil municipaux, les délibérations...

Bref, un outils bien pratique va bientôt voir le jour.
Encore un peu de patience.



C'est pour un sondage...

Entre le 5 et le 28 janvier 2017, l'INSEE réalisera une enquête sur les loyers et charges des ménages.

L'enquête a pour objectif d'évaluer l'évolution trimestrielle des loyers ; l'indice ainsi calculé est intégré à l'indice des prix à la consommation.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Une enquêtrice, Madame HERMIER (06 78 78 79 89), sera chargée de les interroger et prendra contact avec certains d'entre vous. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES



Formalités administratives

Carte d'Identité : jusqu'au 1^{er} mars, après cette date en mairie de Breteuil.

Vous devez vous présenter en mairie avec les documents suivants :

Copie intégrale d'acte de naissance (délivré depuis moins de 3 mois par la mairie de votre commune de naissance) et livret de famille pour les mineurs.

2 Photos d'identité récentes (pas de lunettes-oreilles dégagées)

1 Justificatif de domicile (facture EDF, EAU, Téléphone, Avis d'imposition...)

Pour les mineurs, l'un des parents doit se présenter avec l'enfant pour signer l'autorisation parentale. Pour le renouvellement d'une carte d'identité sécurisée vous devez restituer la carte périmée.

Nota : depuis le 1/01/2014 toutes les cartes d'identité sont valables 15 ans (sauf pour les mineurs) y compris celles établies antérieurement (si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière et sera donc valide 15 ans.)

Passeport :

La demande doit se faire dans une Mairie habilitée à recevoir la demande. Pour l'arrondissement d'Evreux, vous pouvez faire votre demande à Evreux, Breteuil, Damville, Verneuil sur Avre, Ezy sur Eure, Le Neubourg, Pacy sur Eure, Saint André de l'Eure, Vernon, Nonancourt et Rugles.

Listes électorales

Pour les nouveaux arrivants à Marbois, les inscriptions sur les listes électorales se font jusqu'au 31 décembre de l'année en cours. La campagne 2016 vient de se terminer et fût un franc succès.

Journée d'Appel et de Préparation à la Défense

Tous les jeunes gens et filles qui atteignent l'âge de 16 ans doivent se présenter en mairie en vue du recensement pour la journée d'Appel et de Préparation à la Défense munis du livret de famille de leurs parents. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription aux examens et concours, à l'auto-école et sur les listes électorales.

Leurs représentants légaux peuvent effectuer cette démarche à leur place.

Civisme : 2 rappels

- Si l'immense majorité d'entre vous a fait le nécessaire pour tailler les haies qui débordent sur le domaine public, il reste quelques cas isolés de résistance. **Rappelons que les travaux peuvent être effectués par la commune aux frais des propriétaires.**
- Les différents arrêtés préfectoraux qui réglementent les feux extérieurs précisent que tout feu est interdit du 15 mars au 15 octobre. **En dehors de cette période, seuls les feux de végétaux non résineux sont autorisés.** Cette mesure peut sembler contraignante après des siècles de feux «sauvages», mais la sauvegarde de l'environnement, quoi qu'on en pense, passe aussi par le respect de ces règles.



La déchetterie - Breteuil

Elle est ouverte les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h en été (Avril à Octobre), après-midi de 13h à 17h en hiver (Novembre à Mars). Fermé le Mardi.

Pour les particuliers : Les habitants de la Communauté de Communes ont accès à la déchetterie gratuitement. (Inclus dans la Redevance des Ordures Ménagères).

L'accès au site s'effectue sur présentation d'une carte d'accès fournie par la Communauté de Communes. Cette carte est à demander en mairie.

Pour les professionnels : L'accès pour les professionnels est interdit le vendredi après-midi et le samedi pour être réservé exclusivement à l'accès des particuliers.

Les artisans, commerçants et autres professionnels sont acceptés sur la déchetterie dans la mesure où ils apportent les déchets de même nature que ceux des particuliers, dont les caractéristiques et la qualité ne présentent pas de danger ni de contraintes de traitement supplémentaires. A noter : dépôt en une seule fois limité à 3 m³ pour les particuliers et les professionnels.